

IANSA et le Forum parlementaire sur les armes légères et de petit calibre (PFSALW)
Juin 2023

Circulaire d'action pour s'engager avec les parlementaires et la société civile : arrêter la prolifération des armes à feu et la violence armée



20

ANNIVERSARY

PARLIAMENTARY FORUM
ON SMALL ARMS AND LIGHT WEAPONS

iansa
International Action Network
on Small Arms

**UNITED AGAINST
GUN VIOLENCE**

RÉSUMÉ

Cette circulaire d'action pour l'engagement avec les parlementaires et la société civile est interne. La circulaire est conçue pour être utilisée avec [le document d'information de plaidoyer externe](#) de l'IANSA qui met en évidence le thème et les principaux points de plaidoyer pour la Semaine mondiale d'action contre la violence armée (GWOA). Le but de cette action de plaidoyer est d'aider les membres de l'IANSA à se préparer au travail de plaidoyer avant et pendant le GWOA du 26 Juin au 2 Juillet 2023.

Les principaux objectifs de cette action sont de s'appuyer sur l'élan acquis lors des récentes réunions des Nations Unies (ONU) sur le Programme d'action pour prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects (UNPoA) en aidant à nous assurer que les organisations de la société civile, les députés et les responsables gouvernementaux concernés dans votre pays :

(a) sont au courant du Programme d'action des Nations Unies sur les armes légères et de petit calibre et de l'examen de son importance lors de la prochaine conférence d'examen de l'UNPoA (RevCon4) en Juin 2024 ;

(b) soutiendra les mesures pratiques visant à promouvoir le dialogue et une culture de la paix qui aborde les problèmes du commerce illicite des armes légères et de petit calibre (ALPC), comme les gouvernements se sont engagés à le faire dans le Programme d'action ;

(c) sont conscients des points clés soulignés dans la « [Promouvoir le dialogue et une culture de la paix : Agir pour mettre fin à la prolifération des armes à feu et à la violence](#) » (Note de plaidoyer de l'IANSA, Juin 2023) jugée nécessaire pour renforcer les mesures contre la prolifération et la violence résultant de l'utilisation abusive des ALPC dans les situations de conflit et non conflictuelles.

Le contexte :

La Semaine mondiale d'action contre la violence armée (GWOA) – 26 Juin au 2 Juillet 2023

Chaque année, IANSA invite ses membres à plaider en faveur de la fin du commerce illicite et de l'utilisation abusive des ALPC en participant à la Semaine mondiale d'action contre la violence armée (GWOA). IANSA appellera les États à tenir leur promesse liée à l'UNPoA de promouvoir une culture de la paix. L'objectif de cette campagne-action est de sensibiliser au massacre généralisé, à la destruction des moyens de subsistance et aux autres menaces de violence résultant de la prolifération et de l'utilisation abusive des armes à feu et d'exhorter les gouvernements et les parlements à prendre des mesures efficaces pour prévenir et éradiquer la violence armée.

L'un des engagements pris dans le Programme d'action est que « les États membres doivent soumettre au Secrétaire Général des propositions pouvant être diffusées et visant à promouvoir le dialogue et une culture de la paix en encourageant, le cas échéant, des programmes d'éducation et de sensibilisation du public aux problèmes du commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects, impliquant tous les secteurs de la société ». Les États membres doivent mettre cet engagement en pratique.

Le travail de plaidoyer des membres de l'IANSA a contribué à générer des progrès importants dans la préparation et pendant la Conférence d'examen des Nations Unies sur le Programme d'action en Juin 2018 (RevCon3) et lors des réunions biennales des États du Programme d'action sur la mise en œuvre en 2021 et 2022 (BMS7 et BMS8). En outre, le Forum parlementaire sur les armes légères et de petit calibre (PFSALW) a réuni des députés et les a informés avant et pendant la RevCon3.

La communauté internationale a l'occasion de tirer parti de ces progrès lors de la prochaine réunion des Nations Unies sur les armes légères en 2024 – RevCon4. Cependant, cela ne sera possible que si nous travaillons en 2023 et en 2024 dans la perspective de la RevCon4 pour essayer de garantir que les gouvernements à tous les niveaux sont conscients de leurs engagements pris au cours du processus de l'UNPoA, prennent des mesures pour mettre en œuvre ces engagements, et transformer les engagements sur papier en actions sur le terrain.

Pourquoi Juin 2023 à Juin 2024 est-elle une année aussi cruciale ?

IANSA appelle ses membres de la société civile à travailler dans la mesure du possible avec les membres parlementaires de PFSALW pour commencer à se mobiliser afin de renforcer les engagements des gouvernements dans la perspective de RevCon4, qui va avoir lieu du 17 au 28 Juin 2024.

Alors que l'IANSA compte environ 500 membres de la société civile dans son réseau, dont beaucoup sont des OSC activement engagées, le PFSALW est la seule organisation basée sur l'adhésion rassemblant des membres du parlement (MP) du monde entier à travers les partis politiques, spécifiquement dédiée à la réduction et à la prévention de la propagation incontrôlée de ALPC et leur utilisation dans la violence armée. C'est une organisation constituée par des parlementaires, pour des parlementaires, travaillant pour le développement durable, la sécurité humaine et la consolidation de la paix.

PFSALW rassemble plus de 300 membres dans environ 100 pays d'Afrique, d'Amérique Latine et des Caraïbes, d'Europe, d'Asie et du Pacifique et du Moyen-Orient. La vision globale de PFSALW est de contribuer à la réalisation de sociétés plus pacifiques et durablement développées. La vision est réalisée au moyen de la mission de PFSALW de renforcer l'action parlementaire pour la prévention et la réduction de la violence liée aux ALPC par la mise en œuvre et l'universalisation des cadres internationaux pertinents, afin de sauvegarder la sécurité humaine au profit de l'ensemble de la population. La mission est réalisée à travers trois piliers méthodologiques qui se renforcent mutuellement, à savoir le développement des capacités, l'élaboration des politiques et la sensibilisation. (www.parliamentaryforum.org/)

Engager vos MP pour aider à renforcer le contrôle des armes légères

IANSA exhorte les organisations membres et les défenseurs à rencontrer leurs MP au sujet des mesures qui peuvent être prises pour contrôler les ALPC.

Préparation à un engagement constructif – Voici ce que vous pouvez faire :

- En préparation de la rencontre avec le membre du parlement, veuillez d'abord consulter les deux documents : [Note de plaidoyer de l'IANSA pour mettre fin à la prolifération des armes à feu et à la violence](#) (Mai 2023) et [Lutter ensemble contre la violence armée et la prolifération des armes : Outils pour un plaidoyer stratégique](#) (Octobre 2022).

- Contactez votre MP pour demander une rencontre. PFSALW peut aider les membres de l'IANSA à identifier et contacter un député de son réseau. Pour obtenir de l'aide pour identifier votre MP, veuillez contacter secretariat@parlforum.org.
- Lorsque vous contactez votre MP, veuillez soulever les points suivants dans votre lettre ou e-mail :
 - Exprimez votre préoccupation concernant la prolifération et l'utilisation abusive des ALPC, et en particulier la violence armée et ses effets sur les communautés et le développement durable de votre pays. Si vous avez un résumé des faits pertinents, incluez-les dans un paragraphe de votre e-mail ou de votre lettre. Vous pouvez citer les informations pertinentes de la case ci-dessous.

Un problème mondial - avec des conséquences internationales, régionales et locales

En 2021, le programme de données sur les conflits d'Uppsala (UCDP)¹ a signalé 56 "conflits armés étatiques actifs", dont huit guerres dans le monde en 2019, dont 30 en Afrique, 15 en Asie et 10 au Moyen-Orient. En outre, il a signalé 72 « conflits non étatiques » dans le monde en 2020. De 1989 à 2011, la moyenne annuelle était de 31 conflits non étatiques, contre 70 conflits de ce type en moyenne au cours de la période 2012-2019. La charge humaine de loin la plus importante de la violence armée est causée par les décès et les blessures qui surviennent dans des contextes non conflictuels et non liés à la guerre, tels que le crime organisé et les combats liés aux gangs qui sévissent principalement dans les zones urbaines. En outre, un total de 39 agences gouvernementales et groupes non étatiques ont commis des meurtres intentionnels de civils en 2020, principalement en Afrique.

L'accès facile aux armes à feu est l'un des principaux moteurs de la violence armée. La prolifération des ALPC entraîne une augmentation des pertes en vies humaines ou d'autres dommages qui changent la vie, et crée un climat de peur : des groupes et des individus peu sûrs s'arment pour se protéger, et leurs actions sont perçues comme une menace par les autres, qui réagissent en s'armant eux-mêmes, et ainsi une demande pour encore plus d'armes est créée.

Les armes à feu sont souvent considérées comme un symbole du pouvoir masculin. Les jeunes garçons peuvent être socialisés dans une culture de glamourisation de la possession d'une arme. La disponibilité des armes à feu et les notions « toxiques » ou violentes de la masculinité forment une combinaison dangereuse qui aboutit fréquemment à la violence armée.

La production d'armes légères (sans compter les armes légères) a été en moyenne de 700 000 à 900 000 chaque année au cours des dernières décennies et le nombre d'usines pour cette production est en augmentation. Le "stock mondial" a augmenté au cours de la dernière décennie, en grande partie à cause des avoirs civils, qui seraient passés de 650 millions en 2006 à 857 millions en 2017.

Dans de nombreux pays, les ALPC sont détournées des transferts « autorisés » et des stocks légalement détenus. Une réglementation et une gestion médiocres des forces de l'ordre et

¹ T. Pettersson, et al. (2021): "Organized violence 1989-2020, with a special emphasis on Syria." Journal of Peace Research 58(4) <https://journals.sagepub.com/doi/epub/10.1177/00223433211026126> (en Anglais seulement)

des forces armées peuvent entraîner des actes de violence armée, ainsi que l'extorsion armée et la corruption de la part des officiers, et ceux-ci restent impunis là où les systèmes judiciaires sont faibles. Les terroristes profitent de plus en plus directement ou indirectement de la criminalité transnationale organisée, notamment du trafic illicite d'ALPC.

Pendant ce temps, l'objectif de développement durable (ODD) 16 de l'Agenda 2030 et ses cibles sur la prévention de la violence armée ne sont pas atteints. Au lieu de cela, la violence armée devrait augmenter d'ici 2030.

Pour plus d'informations et de sources sur ces problèmes, consultez le document d'information de l'IANSA décrivant les principaux problèmes ici : <https://iansa.org/small-arms-and-light-weapons-why-strict-controls-are-urgently-needed- mai-2022/>

- Faites référence dans votre lettre ou e-mail à la Semaine mondiale d'action contre la violence armée (GWoA) qui aura lieu du **26 Juin au 2 Juillet 2023**. Les membres de l'IANSA appelleront tous leurs gouvernements à tenir leur promesse dans l'UNPoA pour promouvoir une culture de la paix. Soulignez que cet événement international à venir est le moment idéal pour que les députés fassent une annonce sur la violence armée et la nécessité d'un contrôle des armes à feu.
- Rappelez à votre député ou groupe de députés que l'engagement « Culture de la paix » pris par les gouvernements dans l'UNPoA était le suivant : « Les États membres doivent soumettre des propositions au Secrétaire Général qui peuvent être diffusées et sont conçues pour promouvoir dialogue et une culture de la paix en encourageant, le cas échéant, des programmes d'éducation et de sensibilisation du public sur les problèmes du commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects, impliquant tous les secteurs de la société. » Exprimez votre inquiétude quant au fait que les États membres doivent mettre cet engagement en pratique et soumettre au Secrétaire Général des Nations Unies ce qu'ils peuvent faire, et mettre ces propositions à la disposition des autres États et du public.
- Faites remarquer à votre MP ou groupe de MP qu'il reste du temps pour explorer avec vous ces propositions et d'autres relatives aux questions négligées sur les ALPC – voir la liste des questions dans le document d'information sur le plaidoyer de l'IANSA. Des propositions visant à renforcer l'UNPoA et sa mise en œuvre pourraient être faites aux ministres et fonctionnaires de votre gouvernement dans la perspective de la quatrième conférence d'examen de l'UNPoA – connue sous le nom de "RevCon4" – qui doit avoir lieu l'année prochaine le 17 -28 Juin 2024.
- Demandez aux députés si, à la lumière des nouveaux défis, ils envisageront de discuter de propositions avec vous pour renforcer l'UNPoA dans la perspective de RevCon4.

REMARQUE : Une réunion en personne, bien que plus efficace, peut ne pas être possible pour des raisons logistiques. Si tel est le cas, veuillez demander à vos élus s'ils sont disponibles pour vous parler via des moyens virtuels/à distance tels que Zoom, MS Teams ou par téléphone.

Anticiper les réponses de MP et de votre groupe de MP

Selon la ou les réponses écrites ou verbales que vous recevez, vous devrez peut-être aborder les points suivants :

- S'ils ne connaissent pas l'UNPoA, vous pouvez les orienter vers les ressources suivantes : [Infographie pour présenter l'UNPoA](#) - Il s'agit d'une brève introduction à l'UNPoA.
- S'ils ne connaissent pas le processus de l'UNPoA et ce qui a été convenu par les États participant à la dernière conférence d'examen, veuillez les renvoyer au résumé des résultats de la RevCon3 d'IANSA et au guide rapide des résultats de la RevCon3 d'IANSA, tous deux disponibles ici : <https://iansa.org/third-review-conference-revcon3/>
- Se référer au document final de la RevCon3 (page 10), qui encourage « une coopération étroite avec la société civile et les parlementaires... »
- S'ils s'inquiètent de l'impact de la prolifération et de l'utilisation abusive des ALPC dans la violence qui compromettent le développement durable dans votre pays ou votre région, veuillez les renvoyer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et vérifier qu'ils sont particulièrement conscients de l'ODD 16.4 (réduire considérablement les flux d'armes illicites d'ici 2030) dans le contexte de l'objectif 16 visant à mettre fin à toutes les formes de violence, ainsi que de l'ODD 5.2 (mettre fin à toutes les formes de violence à l'égard de toutes les femmes et filles) et de l'ODD 17 (partenariats pour les objectifs). Des informations sur les ODD sont disponibles sur le site Web de l'ONU, [ici](#).
- S'ils veulent savoir ce qui s'est passé dans le processus UNPoA depuis RevCon3, veuillez également les renvoyer à [l'analyse de l'IANSA sur BMS7](#).

Mentionnez également qu'ils peuvent obtenir plus d'informations auprès de vous ou directement auprès du personnel de l'IANSA à iansa.network@gmail.com s'ils ont des questions supplémentaires.

Points de discussion possibles pour votre (vos) réunion(s) avec les députés

- Indiquez votre nom, votre organisation et l'adhésion de votre organisation à l'IANSA.

Exprimez votre inquiétude face à la violence armée dans le monde. Voici quelques préoccupations utiles à citer :

- Mettre en évidence le rôle vital des parlementaires dans la prévention et la réduction de la violence armée à travers ces trois rôles clés : les fonctions législatives, de contrôle et de sensibilisation.
- En ce qui concerne l'UNPoA, souligner leur rôle et leur capacité à combler le fossé entre les instruments internationaux de maîtrise des armements et la mise en œuvre de ces instruments aux niveaux régional, national et local.
- Exprimez votre inquiétude quant à la manière dont la prolifération et l'utilisation abusive des armes à feu affectent votre pays et/ou votre communauté. Si nécessaire, vérifiez à nouveau s'ils

sont au courant du Programme d'action des Nations Unies sur les armes légères (UNPoA) et quels types de mesures tous les gouvernements se sont engagés à mettre en œuvre, et en particulier l'engagement concernant la promotion du dialogue et de la culture de la paix, à savoir que « les États membres doivent soumettre au Secrétaire Général des propositions pouvant être diffusées et visant à promouvoir dialogue et une culture de la paix en encourageant, le cas échéant, des programmes d'éducation et de sensibilisation du public sur les problèmes du commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects, impliquant tous les secteurs de la société. » Demandez-leur comment ils pensent que votre gouvernement pourrait mettre cet engagement en pratique (par exemple, par le biais du ministère de l'Éducation, du ministère de l'Information, des stations de radio et de télévision nationales, avec l'aide des MP). Demandez-leur s'ils enverraient les propositions dont vous discutez au gouvernement pour qu'il les soumette au Secrétaire Général de l'ONU et rende leur soumission publique.

- Si nécessaire, vérifiez à nouveau s'ils sont familiers avec la Conférence d'examen sur l'UNPoA (RevCon3, qui s'est tenue en Juin 2018, les BMS 7 et 8 qui se sont tenus en 2021 et 2022 ; les accords que les gouvernements y ont conclus pour résoudre les problèmes liés aux petites armes, et la référence des documents finaux de la RevCon au rôle de la société civile et des députés). Demandez-leur d'énumérer les engagements pris dans les documents finaux qui contiennent les mesures clés les plus pertinentes pour votre pays.
- Lors de la réunion, vous pouvez fournir aux députés une copie en ligne ou papier du nouveau **dossier de plaidoyer public de l'IANSA** pour la Semaine mondiale d'action contre la violence armée, en attirant l'attention sur le « cadre des principaux points de plaidoyer ». Envisagez également de fournir aux députés le lien vers le manuel parlementaire « Défendre notre avenir commun » et les plans d'action parlementaires de PFSALW, qui peuvent être consultés ici: www.parliamentaryforum.org/parliamentary-action/policy-material.
- Demandez-leur s'ils connaissent le **Protocole des Nations Unies sur les armes à feu** et le **Traité sur le commerce des armes** et s'ils aimeraient avoir plus d'informations sur ces instruments. Demandez également s'ils connaissent les **Objectifs de Développement Durable** (ODD), en particulier l'ODD 5.2 (mettre fin à toutes les violences contre les femmes et les filles d'ici 2030), l'ODD 16.4 (réduire considérablement les flux d'armes illicites afin de réduire toutes les formes de violence et contribuer à la paix et à la justice) et ODD 17 (partenariats pour les objectifs).
- Demandez-leur s'ils s'engagent à adopter une législation ou à prendre d'autres mesures de surveillance ou de sensibilisation pour aider à renforcer les contrôles sur la possession, le transfert, la vente et l'utilisation d'armes à feu afin de prévenir et de minimiser toutes les formes de violence armée. Le cas échéant, attirez leur attention sur le document pertinent de l'IANSA sur les "[Complémentarités entre les instruments mondiaux et régionaux sur les ALPC](#)".
- Demandez si votre Parlement a récemment adopté ou travaille à adopter une législation pour réglementer le commerce, la possession et l'utilisation des ALPC, et si le gouvernement a établi des objectifs nationaux pour mettre en œuvre l'UNPoA. Vous pouvez vous référer à [l'infographie de l'IANSA sur les objectifs nationaux](#) mentionnés dans le document d'information de plaidoyer externe pour la Semaine mondiale d'action.
- Demandez si votre député a été actif dans la supervision de la mise en œuvre des lois existantes, par exemple par le biais d'interpellations (posant des questions formelles au gouvernement).
- Demandez si votre député a participé à une sensibilisation nationale sur l'impact négatif de la violence armée. Seraient-ils intéressés à participer à la sensibilisation aux dangers de la violence

armée et à l'importance de promouvoir une culture de la paix, en particulier lors de la Semaine mondiale d'action contre la violence armée (26 Juin au 2 Juillet 2023) ? Par exemple, sont-ils intéressés à écrire des articles d'opinion ou à donner des interviews aux médias ou des présentations publiques sur le thème du contrôle des ALPC et la pertinence des normes régionales et de celles de l'ONU ?

- Si l'occasion se présente, demandez-leur de tenir une session parlementaire consacrée à la violence armée locale et régionale et à la pertinence des normes régionales et de celles de l'ONU. Utilisez l'argument selon lequel le GWoA est le bon moment pour le faire en connectant votre pays (et votre Parlement) à d'autres à travers le monde qui pourraient faire de même.
- Si votre député n'est pas déjà membre, suggérez-lui de devenir membre de PFSALW, où les députés peuvent recevoir un soutien politique supplémentaire dans leurs tâches parlementaires – législation, contrôle et sensibilisation – et participer à des activités de développement des capacités et d'élaboration des politiques. Le matériel politique pour soutenir les parlementaires dans leur rôle vital de prévention et de réduction de la violence liée aux ALPC peut être trouvé ici : www.parliamentaryforum.org/parliamentary-action/policy-material
- Remerciez votre député de vous avoir rencontré et réitérez l'importance pour les représentants de la société civile, les députés et le gouvernement de travailler ensemble sur la base des engagements pris dans le Programme d'action pour prévenir le commerce illicite et l'utilisation abusive des ALPC.

Engagez vos partenaires de la société civile à se joindre à votre plaidoyer auprès des MP :

Si votre organisation travaille en partenariat avec d'autres organisations de la société civile (OSC) pour aider à renforcer les contrôles sur les ALPC et à mettre fin à la violence armée, vous voudrez peut-être :

- Encouragez-les, dans le cadre de la Semaine mondiale d'action contre la violence armée, à écrire au MP ou au groupe de MP pour soulever les points et les préoccupations exprimés dans le document d'information sur le plaidoyer de l'IANSA.
- Partagez avec vos partenaires OSC d'autres publications pertinentes de l'IANSA mentionnées dans cette Circulaire.
- Invitez-les à envoyer des représentants pour rejoindre votre réunion avec le MP ou les réunions avec des MPs, ou pour participer au suivi du plaidoyer, si cela est approprié.
- Convenez d'une déclaration conjointe avec votre organisation pour marquer la Semaine mondiale d'action – notez que le bureau de l'IANSA conseillera les membres sur le travail des médias et des médias sociaux dans des communications séparées.

Pour vous préparer à travailler avec d'autres OSC sur la Semaine mondiale d'action, veuillez-vous référer en particulier aux deux documents suivants :

- ["Document d'information de plaidoyer externe de l'IANSA pour la Semaine mondiale d'action contre la violence armée"](#) (Mai 2023) et
- [Lutter ensemble contre la violence armée et la prolifération des armes : Outils pour un plaidoyer stratégique](#) (Oct. 2022)

DIX CONSEILS CLÉS POUR ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE PLAIDOYER EFFICACE

- 1** Ayez une vision et des aspirations claires ; quels sont les objectifs à long terme ?
- 2** Cherchez à comprendre le problème et les solutions.
- 3** Analysez le contexte général.
- 4** Identifiez vos ressources et capacités internes.
- 5** Planifiez vos actions : définissez le but, les objectifs, les résultats, les activités et les indicateurs.
- 6** Effectuez des recherches à la fois sur le problème et sur les solutions. Votre plaidoyer doit être fondé sur des faits et des analyses.
- 7** Élaborez des messages clés et des recommandations politiques, et adaptez-les au public ciblé et à son niveau de connaissances.
- 8** Utilisez un éventail de tactiques telles que les campagnes numériques, le lobbying, des actions médiatiques, mais de manière coordonnée.
- 9** Mettez en œuvre vos activités.
- 10** Assurez de manière continue le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de votre stratégie en prenant en compte toute évolution du contexte.

Conseils pour le travail sur les médias et les médias sociaux

Il peut être difficile d'organiser des réunions avec votre MP ou des représentants du gouvernement en raison des contraintes de temps, des conflits d'horaire et de la distance géographique. La plupart des MP et des représentants du gouvernement ont des comptes de médias sociaux, principalement Twitter, où vous pouvez les joindre rapidement en ligne. Faire campagne en ligne avec les médias sociaux peut vous aider à faire entendre votre voix et à amplifier vos efforts de plaidoyer, en particulier lors des campagnes et des réunions des Nations Unies. Pour la Semaine mondiale d'action, IANSA a créé une boîte

à outils pour les médias sociaux qui contient des exemples de messages et de graphiques pour soutenir la campagne en ligne de cette année, et propose des conseils et des idées sur la meilleure façon de capter l'attention de vos fonctionnaires, disponible [ici](#).

IANSA a également créé des cartes postales avec des points et des actions de plaidoyer clés qui peuvent être envoyées et postées à vos responsables régionaux, nationaux et locaux. La plupart des missions permanentes (des États membres auprès des Nations Unies) à New York et à Genève ont un site Web où vous pouvez trouver leur adresse postale, et la plupart des points focaux nationaux sur les ALPC ou les agences nationales de coordination ont une adresse postale, disponible [ici](#).

Si vous souhaitez obtenir de l'aide pour vos efforts de campagne et de plaidoyer en ligne, contactez le responsable des communications de l'IANSA à emily.callsen@iansa.org.

Matériels :

Liens utiles :

- [Le Programme d'action pour prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects](#) (UNPoA)
- [Document de résultat RevCon3](#)
- [Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies](#)
- [Guide rapide de l'IANSA : résultats de la troisième conférence d'examen sur le commerce illicite des armes légères et de petit calibre](#)
- IANSA : [Lutter ensemble contre la violence armée et la prolifération des armes : Outils pour un plaidoyer stratégique](#) (Octobre 2022)
- IANSA : [Prolifération des armes légères et de petit calibre et les actes de violence : Estimation de son ampleur et de ses formes](#) (Juin 2022)
- Plans d'action parlementaires PFSALW ([Afrique](#), [Asie du Sud-Est](#), [Amérique Latine et Caraïbes](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#))
- [Large gamme de documents politiques](#) élaborés par PFSALW
- Guide d'action parlementaire "[Défendre notre avenir commun](#)"

Merci d'être un élément essentiel du mouvement mondial contre la violence armée !